**Consultation annuelle sur les orientations stratégiques de l’entreprise**

**Motion de désignation de la société ECSEL Audit**

A FAIRE INSCRIRE A L’ORDRE DU JOUR

* Vote sur le recours à un expert-comptable pour assister le CSE en vue de sa consultation annuelle sur les orientations stratégiques de l’entreprise
* Vote sur le choix d’un expert-comptable pour assister le CSE en vue de sa consultation annuelle sur les orientations stratégiques de l’entreprise

A FAIRE VOTER

* Le secrétaire propose à la délégation du personnel de confier à un Expert-comptable la mission d’assister le CSE en vue de sa consultation annuelle sur les orientations stratégiques de l’entreprise

Il demande au préalable à l’entreprise :

* De contribuer au financement de l’expertise dans son intégralité,
* D’accorder à la délégation du personnel un délai de 6 mois, à compter de son information, pour rendre son avis,

pour l'expertise: … voix pour, … voix contre et……… abstentions.

Ainsi, le CSE décide de désigner un expert-comptable pour assister le CSE en vue de sa consultation annuelle sur les orientations stratégiques de l’entreprise

* Le Secrétaire propose au CSE de confier cette mission au cabinet ECSEL Audit

pour le choix de la Société ECSEL AUDIT :… voix pour, … voix contre et……… abstentions.

* Ainsi, il est décidé, à la majorité des membres du comité, de désigner comme expert-comptable la Société ECSEL AUDIT assister le CSE en vue de sa consultation annuelle sur les orientations stratégiques de l’entreprise